



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CAP-CHAT**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 3 septembre 2019.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** **Marie Gratton, maire**  
Renald Roy, conseiller au siège no. 2  
Simon Landry, conseiller au siège no. 3  
Richard Émond, conseiller au siège no. 4  
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5  
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

**ÉTAIT ABSENT :** Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1  
(absence motivée)

**ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :** Yves Roy, directeur général et greffier  
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20h02.

**LE CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE**

Mesdames Anne-Marie Smith et Amélie Adam, représentantes du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie, se présentent séance tenante dans le but de remettre à la municipalité un *certificat d'attestation de participation au programme « ENGAGÉ POUR L'EAU – Partenaires du plan directeur de l'Eau du Nord de la Gaspésie »*.

**RÉS.01.09.19**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est accepté en y apportant les modifications suivantes :

**POINTS RETIRÉS :**

6. Rés. Aide financière – Renflouement du déficit lors de la Fête nationale 2019 / Club Optimiste de Cap-Chat – 400.\$ - Budget rég.
7. Rés. Entente entre la Ville de Cap-Chat et Supérieur Propane relative à l'équipement et à l'approvisionnement en combustible.

**POINTS AJOUTÉS :**

15. a) Rés. Acceptation de soumission et octroi d'un contrat d'entretien pour les services de conciergerie 2019-2022 / L'ABC DU MÉNAGE – 48 000.\$ + tx – Budget rég. & autoriser signatures.
15. b) Rés. Octroi d'un mandat à l'entreprise Concept K pour la conception et l'installation d'une enseigne à l'image de marque de la MRC / 13 015.50 \$ + tx - Subvention du CLD et budget rég.
15. c) Rés. Déplacements à Gaspé du directeur des Travaux publics pour formation « Les enrobés bitumineux » / Budget rég.
15. d) Rés. Achat d'un camion pour le service incendie / Villeneuve Ford – 53 996.86\$ tx incl. – Fonds de roulement.

**RÉS.02.09.19**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2019**

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du **5 août 2019** soit et est approuvé.

**ADOPTÉE**

**RÉS.03.09.19**

**APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu unanimement que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les **chèques #7521 à #7536** ainsi que **#31662 à #31723**, pour un montant de **249 686.17 \$**, soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE**

**RÉS.04.09.19**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC. – 14 600. \$ - BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le versement d'une aide financière de **14 600. \$** à la **Corporation de l'aréna de Cap-Chat Inc.**, dans le but de couvrir le salaire, les avantages sociaux et les frais inhérents de l'employé, et ce, pour la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019 ; cette somme étant prélevée au **budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.05.09.19**

**AUTORISER RENCONTRE ET DÉPLACEMENTS DE LA TRÉSORIÈRE À AMQUI / BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que Mme **Marielle Émond**, trésorière, **soit et est autorisée à assister à la deuxième rencontre** concernant le **Regroupement en assurance de dommage Bas-Saint-Laurent/Gaspésie** qui se tiendra le 26 septembre prochain à Amqui ; cette dépense étant prélevée au **budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.06.09.19**

**AUTORISER L'ACHAT DE GRAVIER / CONSTRUCTION BTP NOTRE-DAME – 9 065. \$ + TX – SUBVENTION MTQ**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la **facture (#3383 du 26-08-2019)**, de **Construction BTP Notre-Dame**, concernant l'achat de 700 tonnes de gravier MG20, au coût de **12.95 \$ la tonne**, pour la somme totale de **9 065. \$ + taxes** ; cette dépense étant appropriée à même une **subvention à recevoir du ministère des Transports du Québec**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.07.09.19**

**AJUSTEMENT DE COÛTS D'HONORAIRES ET DÉBOURSÉS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS EN VUE DE LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA BERGE LONGEANT LA RUE DU VILLAGE (SECTEUR CAPUCINS) / ANDRÉ REID, ING. – 5 000. \$ - SURPLUS ACC.**

**VU** la résolution numéro 04.12.18 octroyant à monsieur André Reid, ingénieur, pour la somme de 8 400. \$, le mandat de réaliser la conception des plans et devis en vue de la réfection d'une partie érodée de la berge longeant la rue du Village (secteur Capucins) ;

**CONSIDÉRANT** les motifs invoqués par l'ingénieur, monsieur André Reid, à l'appui de sa demande d'ajustement de coût de ses honoraires et déboursés contenus à sa missive datée du 22 août 2019 ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGRIE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **OCTROIE** à **M. André Reid**, ingénieur, un montant de **cinq mille dollars** (5 000. \$), pour satisfaire à l'augmentation de ses honoraires professionnels et déboursés dans le cadre de l'exécution de son mandat ; cette somme étant appropriée au **surplus accumulé**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.08.09.19**

**ACHAT DE DEUX ENSEIGNES CLIGNOTANTES IDENTIFIÉES « ARRÊT » AVEC SYSTÈME DE PROGRAMMATION ET ALIMENTÉES PAR ÉNERGIE SOLAIRE / SOLIDEL CANADA INC. – 4 744.35 \$ + TX – SURPLUS ACC.**

**ATTENDU QUE** la Ville de Cap-Chat projette de refaire la traverse piétonnière située sur la rue des Écoliers à l'est de l'école de l'Escabelle ;

**ATTENDU QUE** par mesure de sécurité additionnelle, la ville entend installer des arrêts obligatoires ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **ACQUIÈRE** de la **SOLIDel Canada Inc**, pour la somme de **4 744.35 \$ + taxes, deux (2) enseignes de 30 pouces avec lumières clignotantes et système de programmation**, le tout alimenté par énergie solaire ; cette dépense étant prélevée au **surplus accumulé**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.09.09.19**

**AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT DE SERVICE – SYSTÈME DE MESURE DE CONTRÔLE PAR CAMÉRA DES CARRIÈRES JOURDAIN, PETITE-RIVIÈRE ET LÉONIDAS-SERGERIE**

**ATTENDU QUE** la Ville a acheté trois (3) systèmes de mesure de contrôle par caméra installés ou à être installés à chacun des sites des carrières Jourdain, Petite-Rivière et Léonidas-Sergerie ;

**ATTENDU QUE** lors de l'achat de ces systèmes, la Ville s'est entendue avec le fournisseur de l'entreprise PROMOTEK sur les modalités de ses services et les coûts pour l'exploitation des systèmes ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **RENALD ROY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** madame le maire et le directeur général-greffier à **signer le contrat de service entre la Ville de Cap-Chat et l'entreprise PROMOTEK**, pour la production de rapports nommés « rapport de l'exploitant », lesquels sont générés par l'analyse des données collectées par les deux systèmes SOLTEK ES et un système SOLTEK IIIHQ.

**ADOPTÉE**

**RÉS.10.09.19**

**AUTORISER SIGNATURES – CONTRAT D’ACHAT DE TERRAIN ENTRE LA VILLE DE CAP-CHAT ET M. JEAN-PAUL GAGNON**

**VU** la résolution numéro 18.07.19 autorisant l’achat par la Ville de Cap-Chat d’une parcelle de terrain, propriété de M. Jean-Paul Gagnon ;

**VU** le contrat de vente dressé par Me Cécile Lacasse, notaire ;

**ATTENDU QUE** madame le maire, au jour de la signature du contrat, était absente du territoire de la municipalité ;

**PAR CES MOTIFS**, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** et **RATIFIE** la signature du contrat de vente entre la Ville de Cap-Chat et M. Jean-Paul Gagnon, par le maire suppléant, M. Jean-Marc Lemieux, et le directeur général-greffier.

**ADOPTÉE**

**RÉS.11.09.19**

**AUTORISER SIGNATURE – VENTE D’UN DROIT DE PROPRIÉTÉ ENTRE LA VILLE DE CAP-CHAT ET M. STÉPHANE LAJOIE**

**VU** la résolution numéro 25.05.19 autorisant la cession, en tout ou en partie, des droits dans l’immeuble connu comme étant l’assiette d’un tronçon de route nommé « ancien chemin de la Petite-Rivière ;

**VU** le contrat de vente dressé par Me Cécile Lacasse, notaire ;

**ATTENDU QUE** madame le maire, au jour de la signature du contrat, était absente du territoire de la municipalité ;

**PAR CES MOTIFS**, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l’unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** et **RATIFIE** la signature du contrat de vente entre la Ville de Cap-Chat et M. Stéphane Lajoie, par le maire suppléant, M. Jean-Marc Lemieux, et le directeur général-greffier.

**ADOPTÉE**

**RÉS.12.09.19**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION ET OCTROI D’UN CONTRAT D’ENTRETIEN POUR LES SERVICES DE CONCIERGERIE 2019-2022 / L’ABC DU MÉNAGE – 48 000. \$ + TX – BUDGET RÉG. & AUTORISER SIGNATURES**

À la suite d’une demande d’appel d’offres pour les services de conciergerie de certains édifices municipaux, il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTE** la seule soumission reçue, soit celle de **L’ABC DU MÉNAGE**, au montant de **48 000.\$ + taxes**, relative aux services de conciergerie du bureau de poste, de l’édifice de l’Hôtel de Ville et de certains espaces du Centre Sportif Claude-Jourdain; le coût étant approprié **budget régulier de chaque année**.

Il est, de plus, résolu que la **convention à être signée entre les deux parties est pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2022**.

Madame Marie Gratton et monsieur Yves Roy, respectivement maire et directeur général-greffier, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention à intervenir entre les parties.

**ADOPTÉE**

**RÉS.13.09.19**

**OCTROI D'UN MANDAT À L'ENTREPRISE CONCEPT K POUR LA CONCEPTION ET L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE À L'IMAGE DE MARQUE DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE – 13 015.50 \$ + TAXES À MÊME LA SUBVENTION DU CLD DE LA HAUTE-GASPÉSIE ET BUDGET RÉGULIER**

**ATTENDU QUE** l'ensemble des municipalités de La Haute-Gaspésie se sont entendues sur la création et la diffusion d'une image commune représentant la MRC ;

**ATTENDU QUE** chacune des municipalités de la MRC a procédé ou procédera à l'achat et à l'installation d'enseignes à l'image de marque de la MRC de La Haute-Gaspésie ;

**ATTENDU QUE** l'entreprise CONCEPT K de Sainte-Anne-des-Monts a été retenue pour la conception et l'installation des enseignes ;

**ATTENDU QUE** le CLD de La Haute-Gaspésie apporte une aide financière à chacune des municipalités jusqu'à un montant maximum de 10 000. \$ par projet ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par **RENALD ROY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat :

- **RETIENNE** la soumission qui lui a été présentée par CONCEPT K pour la conception, la fabrication et l'installation d'une enseigne de 9 pieds de hauteur, auto-éclairée au LED recto/verso, pour la somme de 13 015.50 \$ + taxes ;
- **AUTORISE** le directeur général & greffier à parfaire les discussions avec le représentant de CONCEPT K et la direction du CLD de La Haute-Gaspésie en vue de la réalisation du projet ;
- **AUTORISE** le maire et le directeur général & greffier à signer toute entente avec l'entreprise CONCEPT K pour la conception et l'installation d'une enseigne à l'image de marque de la MRC de La Haute-Gaspésie dans la mesure d'un **budget alloué de 13 015.50 \$ + taxes** ; cette dépense étant appropriée à même une **subvention à recevoir du CLD de La Haute-Gaspésie et le budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.14.09.19**

**DÉPLACEMENTS À GASPÉ DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS POUR FORMATION « LES ENROBÉS BITUMINEUX » / BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu unanimement que le directeur des Travaux publics, **M. Michaël Béland**, soit et est autorisé à assister à une formation en lien avec « **Les enrobés bitumineux : bien comprendre pour mieux gérer** » qui se tiendra à Gaspé, le 5 septembre prochain ; cette dépense étant prélevée au **budget régulier**.

**ADOPTÉE**

**RÉS.15.09.19**

**ACHAT D'UN CAMION POUR LE SERVICE INCENDIE / VILLENEUVE FORD – 48 764. \$**  
**+ TX – FONDS DE ROULEMENT**

**ATTENDU QUE** le camion de service affecté aux besoins du Service incendie doit être remplacé ;

**ATTENDU QUE** les besoins du service requièrent un véhicule mieux adapté ;

**VU** la proposition soumise par le concessionnaire Villeneuve Ford de Matane ;

**VU** le Règlement numéro 286-2019 sur la gestion contractuelle de la Ville de Cap-Chat ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat :

- **PROCÈDE** à l'achat d'un camion de marque Ford F-250, année 2020, à cabine multiplace, boîte de 8 pieds, moteur V-8 de 6,2 L, à transmission automatique, pour un coût de **48 764. \$ + taxes** ; cette somme étant appropriée au Fonds de roulement dont les modalités de paiement sont fixées de la façon suivante :

- 3 septembre 2020 : 10 239.22 \$
- 3 septembre 2021 : 10 239.22 \$
- 3 septembre 2022 : 10 239.22 \$
- 3 septembre 2023 : 10 239.22 \$
- 3 septembre 2024 : 10 239.22 \$

- **AUTORISE** le directeur général et greffier à signer le contrat d'achat et tout autre document s'y rapportant.

**ADOPTÉE**

**MOT DU MAIRE**

Madame le maire, Marie Gratton, s'adresse à l'assemblée en abordant les sujets suivants :

- Marché public.
- Tenue d'un grand Marché public à l'intérieur de l'aréna le 5 octobre prochain.
- Activité Défi de la plage – course de « flat bike », le 14 septembre 2019, départ à la halte routière.
- Travaux sur la rue des Fonds.
- Rencontre avec la Ministre déléguée à l'Éducation, Mme Isabelle Charest, vendredi le 6 septembre 2019 à Sainte-Anne-des-Monts.
- Conférence de presse le 9 septembre prochain au bureau de la MRC de La Haute-Gaspésie en lien avec la tenue de la Grande Marche de Cap-Chat « Le Grand Défi Pierre Lavoie » qui se tiendra à Cap-Chat, le 19 octobre 2019, à partir du Centre de Plein Air.
- Terrain de pétanque à la halte routière.
- Dossier de la rivière Cap-Chat.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est 21h04 et il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** que l'assemblée soit et est levée.

---

**MARIE GRATTON**  
**MAIRE**

---

**YVES ROY**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**